

Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Confirmation du concordat Date de publication: SHAB - 20.04.2020 Numéro de publication: NA07-0000000267

Canton: GE

Entité de publication:

Tribunal civil de l'Etat Genève, Rue de l'Athénée 6-8, 1205

Genève

Homologation du concordat Thiébaud + Perritaz SA

Débiteurs:

Thiébaud + Perritaz SA CHE-107.023.474 route de Pré-Marais 20 1233 Bernex

- 1. Homologue le concordat ordinaire de THIEBAUD + PERRI-TAZ SA aux termes duquel un dividende de 35 % sera payé dans les 60 jours à compter de l'entrée en force du présent jugement.
- 2. Charge Me Philippe ZOELLY, avocat, 9, Place des Philosophes 8, 1205 Genève, de prendre les mesures de surveillance, de gestion et de liquidation nécessaires pour assurer l'exécution du concordat.

Confirmation du concordat: 23.01.2020

Organe décisionnel:

Tribunal civil de l'Etat Genève Rue de l'Athénée 6-8 1205 Genève

Remarques juridiques: